

E3 57

e e

2 2

13 13

FR FR

3

3

123 123

32

2

23

12

PR 23

3

63

F3 F3

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE -- EGALITE -- FRATERNITE

ARRETES DU MAIRE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2024_015_PM

Objet : route barrée chemin des grandes terres projet pédagogique école F. Mistral le 14 mars 2024 Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que l'article R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par madame Christine ESTEVE professeure des écoles à Frédéric Mistral 13370 Mallemort, sollicitant l'autorisation d'organiser la danse des jeux olympiques sous le pont suspendu chemin des grandes terres à Mallemort le :

Jeudi 14 mars 2024 de 10h à 12h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des participants et le bon déroulement de cette manifestation.

ARRETE:

Article 1 : Dans le cadre d'un projet pédagogique sur les jeux olympiques Madame Christine ESTEVE professeure des écoles à Mallemort est autorisée à organier une danse sous le pont suspendu de Mallemort chemin des grandes terres le jeudi 14 mars 2024 de 10h à 12h. En cas d'intempérie le projet sera reporté au vendredi 15 mars 2024 de 10h à 12h.

Article 2 : A cette occasion la route sera barrée de 10h à 12h pour la sécurité des participants.

Article 3 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par la police municipale pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Messieurs les chefs de centre de secours de SENAS et LA ROQUE D'ANTHERON
- Mme Christine ESTVEVE

Fait à Mallemort, le 08/02/2024

Hélène GENTE Maire de MALLEMORT

Mod. 540330 - 04/22 Fabrèque Entreprise in Historia